

Déclaration liminaire

A Paris, le 18 juin 2024

Formation spécialisée du Conseil social d'administration «Forêt Agriculture» mardi 18 juin 2024

Monsieur le président, les membres de la formation spécialisée,

Parmi les points à l'ordre du jour de cette formation spécialisée, figurent deux sujets d'actualité pour les SEA, avec l'accompagnement des agents face à la crise agricole et un point de situation sur les risques en contrôle.

Sur ce sujet, nous voulons rappeler une fois encore combien le mouvement social agricole vient impacter directement nos conditions de travail dans les services.

Lors du salon de l'Agriculture des annonces furent faites par l'exécutif au monde agricole en souffrance. Depuis mars, les agriculteurs attendent que les promesses - auxquelles ils ont cru - soient tenues.

Lorsque le Président de l'Agriculture Biologique Membre du bureau de la Chambre d'Agriculture profère avec véhémence « *Si vos salaires étaient bloqués, les aides seraient versées* », comment doivent réagir les serviteurs de l'État ?

Des agriculteurs se suicident, les difficultés économiques sont fortes. Les agents des SEA sont fortement exposés. Aucun d'entre nous ne souhaite donner son nom à une salle du Ministère.

Aussi, nous demandons à notre ministère :

- de cesser de s'agiter à chaque crise agricole,
- de planifier les aides et le soutien à l'agriculture,
- de redevenir le concepteur des politiques publiques,
- de centraliser l'action en faveur des agriculteurs,
- de réguler les dispositifs.

Concernant le paiement des aides, sans surprise hélas, la mise en application de ces promesses s'est avérée compliquée, sinon impossible :

Parlons d'ISIS : Y-a-t-il seulement un pilote dans l'avion ? ISIS, cet outil livré au goutte à goutte, où chaque jour les dossiers évoluent de « bons à payer » à anomalie bloquante » sans être payés !

Pour le paiement des MAEC, les DRAAF sont empêchées par l'outil, de déléguer les crédits ! Et les aides bio comme en 2015, sont en retard de paiement. Alors même que l'agriculture bio voit son 3ème plan d'aide d'urgence en 12 mois.

Les services instructeurs n'ont aucune visibilité ni sur les paiements et ni sur la mise à disposition des outils. Le système de suivi des surfaces agricoles en temps réel (3STR) est totalement chaotique. Le constat est sans équivoque : Ici, les DDT-M empêchées d'instruire les dossiers. Là, l'ASP qui n'est pas en

mesure de payer les dossiers instruits et validés. Et des agents qui alertent dans le désert. ... **Les services agricoles sont au bord de l'implosion à cause de déclarations politiques totalement déconnectées du terrain.**

Concernant la promesse du « contrôle unique », les exploitants agricoles ont bien retenu qu'ils n'auraient plus qu'un seul contrôle de l'administration par an. Mais la réalité sera tout autre, nous le savons tous et toutes.

Les visites sur place (eg aides protection des troupeaux) et autre contrôle avant paiement des aides (eg ISN et calamités agricoles) ne font pas partie du contrôle unique.

Nous demandons que le discours national soit clarifié. Car ce sont une fois de plus les agents sur le terrain qui devront expliquer pourquoi ils réalisent le deuxième contrôle de l'année. Cette situation conduira inévitablement les syndicats de la profession agricole à critiquer les services de contrôles qui ne respectent pas les annonces gouvernementales.

Nous demandons que chaque déplacement dans les exploitations agricoles soit effectué en binôme : un contrôleur qui dialogue avec l'exploitant agricole, un contrôleur qui vérifie les éléments réglementaires.

Nous demandons des équipements, téléphones entre autres, des formations au public en difficultés, des temps d'écoute pour échanger sur les situations de stress (par la hiérarchie et la médecine de prévention).

Il s'agit de prévenir les situations de stress et le burn-out.

Les directions du MASA, régionales et départementales doivent s'organiser pour dégager le temps nécessaire à l'écoute et l'expression de la reconnaissance et la connaissance des difficultés des agents. Les restrictions budgétaires appliquées aux effectifs de titulaires, aux moyens matériels et aux outils informatiques doivent cesser.

Il en va de la continuité de l'action de l'État et du MASA.

Des moyens humains supplémentaires sont indispensables ainsi qu'une reconnaissance du travail et de sa pénibilité avec la création d'un groupe RIFSEEP Economie Agricole.

Les agents doivent être reconnus et protégés sinon ils continueront de quitter les SEA.

Par ailleurs, sur le risque de morsure de tiques, tout d'abord nous nous étonnons de l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour de la formation spécialisée Agriculture-Forêt. Les agents des SRAL, des DDPP, les personnels de l'enseignement agricole sont également concernés. Nous demandons que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la Formation Spécialisée du CSA ministériel avec dotation d'Equipements de Protection Individuels et suivi médical par la médecine de prévention en cas de morsure.

Enfin, nous notons que les problématiques des services forestiers ne seront pas évoqués à l'ordre du jour, déjà bien rempli. Pour autant, nous rappelons une fois encore les difficultés qu'ils traversent, en particulier pour faire face aux missions qui apparaissent (DFCI, ...), à l'attente sans cesse rallongée des instructions d'un fonds perenne très attendu par le monde forestier, et tout cela, avec un manque d'effectif dédié et formé. Les agents priorisent et ne sont plus en capacité de réaliser l'entièreté des missions forestières qui leurs sont dévolues.

Merci de votre attention



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr



L'équipe **FO Agriculture**